

# **Trésorerie**

**2021**

# **Comptes d'activités de fonctionnement (vie associative)**

## Vie associative

### AMOPA 54 Situation des comptes d'activités de fonctionnement 2021

	Dépenses		Recettes
<b>Manifestations</b>		<b>Manifestations</b>	
Cérémonies	0,00 €		
Réunions amicales	1 260,00 €	Réunions amicales	1 260,00 €
Conférences/Visites	0,00 €	Conférences/Visites	
<b>Voyages</b>		<b>Voyages</b>	
Voyages en France	0,00 €		
Voyages à l'étranger	0,00 €		
<b>Frais de gestion et de bureau</b>			
Fournitures de bureau	19,59 €	Quote-part Membres	1 274,63 €
Frais Assemblée générale	90,00 €		981,75 €
Frais postaux	0,00 €	Quote-part Sympathisants	188,00 €
Internet	71,86 €		
<b>Frais financiers</b>		<b>Frais financiers</b>	
Intérêts sur Compte Placement			
Charges financières	61,95 €	Produits financiers	100,81 €
<b>Total Charges de fonctionnement</b>	<b>1 503,40 €</b>	<b>Total Produits de fonctionnement</b>	<b>3 805,19 €</b>
<b>Solde de fonctionnement</b>	<b>2301,79</b>		

# **Comptes d'activités reconnues d'utilité publique (ARUP)**

## Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) au 31/12/2019

Dépenses			Recettes		
<b>Actions en faveur de la culture et de la langue française</b>		<b>969,45</b>		<b>Dons</b>	<b>338,00</b>
Défense de la langue française	969,45				
<b>Actions en faveur de la jeunesse</b>		<b>100,00</b>			
Éducation citoyenne	100,00				
Bourses d'enseignement supérieur	,00				
Bons Écoles, Collèges, Lycées	,00				
<b>Total dépenses</b>		<b>1 069,45</b>	<b>Total recettes</b>		<b>338,00 €</b>
			<b>Solde</b>		<b>731,45 €</b>

**Bilan**

	<b>Solde ARUP</b>	731,45 €	<b>Solde de fonctionnement</b>	2 301,79 €	
	<b>RESULTAT 2021</b>	<b>1 570,34 €</b>			
	Compte Placement	11 264,00 €			
	Compte courant 1	8 735,30 €			
	<b>TOTAL</b>	<b>19 999,30 €</b>			
	Solde relevé CC au 31/12.21		11 853,30 €		
	Chèques non débités		3 118,00 €		
	Situation réelle CC au 31/12/21		8 735,30 €		



## **Bilan financier de l'exercice 2021, présenté par Claude LAVICKA, trésorier.**

Le rapport financier de notre section 54 comprend deux parties, d'un côté la « Vie associative » qui regroupe la gestion de notre association et les activités proposées à nos membres, de l'autre « Les actions reconnues d'utilité publique » (ARUP) qui concernent la promotion et la défense de la langue française, les actions organisées en faveur de la jeunesse.

Pour le bilan financier de la « Vie associative », il est à noter que la vie associative 2021 a été fortement affectée par la covid-19.

Il convient de se souvenir que nous sommes accueillis, gracieusement, lors de nos réunions de bureau et des comités consultatifs à l'Atelier de Jarville-la-Malgrange. Nos réunions de travail "jeunesse" se sont déroulées en visioconférence. Nous pouvons donc considérer toutes ces actions comme du mécénat à notre bénéfice.

Les dons des membres et des sympathisants 338€ sont directement affectés en totalité aux actions reconnues d'utilité publique (ARUP). Cette somme nous permet de financer en partie ces actions.

Pour le bilan financier des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP), les participations à des actions en faveur de la jeunesse se sont élevées à 969,45 € : 969,45 € pour la défense de la langue française et 0€ d'aide à projet pour les écoles ; La covid a empêché la réalisation de nombreux projets. La somme pour l'Éducation citoyenne est de 100€. Le solde des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) soit **-731,45€** est compensé par l'excédent de la vie associative 2301,79€. Le résultat 2021 est donc de 1570,34€

Notre trésorerie au 31 décembre 2021 est de 19 999,30 € compte tenu de quatre chèques pour un montant total de 3118€, trois versements à Paris et repas de l'AG 2021, non débités au 31 décembre 2021.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.



## **Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2021**

Le 10 mars 2022, nous nous sommes réunis, Madame Anne-Marie DEVIOT et Monsieur René TOURTE, avec le trésorier, Monsieur Claude LAVICKA et la trésorière adjointe, Madame Simone AUBERT, pour procéder à la vérification des comptes de l'AMOPA 54 pour l'exercice 2021.

Nous avons pu ainsi constater la parfaite correspondance entre les documents comptables présentés. Cela nous a permis de vérifier la bonne tenue de la comptabilité de la délégation AMOPA 54 par le trésorier, Monsieur Claude LAVICKA et la trésorière adjointe, Madame Simone AUBERT.

En conséquence, nous vous proposons de donner quitus à Monsieur Claude LAVICKA, trésorier, et à Madame Simone AUBERT, trésorière adjointe, en charge pour l'exercice 2021, qui ont réuni les éléments sur lesquels nous avons procédé à nos vérifications permettant la clôture de l'exercice 2021.

Madame Anne-Marie DEVIOT

Monsieur René TOURTE

**Je vous remercie**

**de votre attention**